



Association « Pension de famille à
Bauer-Thermopyles-Plaisance »
30, rue Didot - 75014 Paris
<http://pensiondefamille.14e.free.fr>
06.24.26.28.59

Nous contacter :

Pour le projet :

Sabine Bröhl, 06.24.26.28.59

Pour le bénévolat : Marjorie

Vuillod, 06.82.20.01.04 ou

Chantal Huret, 06.86.17.80.78

Pour vos adhésions et dons

(déductible à 66%) : Jacques

Amory, 06.71.13.23.80

La future *Maison des Thermopyles*



Vue du Sud : les terrasses végétalisées et panneaux solaires.

Où en est le projet ?

Chers Ami-e-s,

Nous avons espéré que le démarrage du chantier se ferait comme prévu avec l'OPAC au printemps 2007, puis la rentrée 2007, puis janvier 2008. Un premier appel d'offre pour trouver une entreprise pour la construction est clôturé depuis début janvier, mais, les offres reçues dépassent pour l'instant le budget. Par

ailleurs, la convention liée à la subvention de la Fondation Abbé Pierre (220.000€) est sur le point d'être signée. Tous les financements sont demandés par l'Opac couvrant la réalisation du projet dans le cadre du label Habitat et Environnement plus les panneaux solaires alimentant le chauffe-eau et les toits végétalisés..

En attendant la construction, la vie de l'association continue dans la préparation de l'ouverture, avec entre autres, les discussions sur le logement et les sans-abris.

Bien amicalement,
le CA de l'association.

*

Réunions thématiques

Depuis octobre nous organisons chaque trimestre une réunion thématique avec une ou plusieurs personnes intéressantes par la réflexion et la pratique. Le 18 octobre, nous vous avons invité-e-s sur le thème : Qu'est ce qu'une pension de famille ? Ensuite, notre association s'est penchée sur le sujet délicat de la rencontre entre sans-logis et habitants logés de la ville, de la difficulté d'établir un contact.

Le 11 décembre, nous avons commencé par rencontrer un membre très actif des **Enfants de Don Quichotte**, Marco Russo, ancien de la rue, aujourd'hui travailleur social, profondément engagé.



Sabine et Marco Russo présentent les Enfants de Don Quichotte, 11 décembre 2007

A l'hiver 2006-2007, l'action des Enfants de Don Quichotte a eu un effet politique essentiel pour aider les sans-logis. Un espoir est apparu qui ne s'était pas vu depuis très longtemps. La loi sur le Droit Au Logement Opposable a pu être votée, et, se stabiliser plusieurs jours dans les foyers d'hébergement d'urgence est maintenant possible. Rien n'est résolu pour cet hiver, et Marco Russo appelle les parisiens-ne-s à venir soutenir leurs actions. Une discussion a lieu sur la rencontre dans la rue et les maraudes qui demandent un peu d'expérience et de savoir-faire.

Prochaine réunion publique "Comment sortir de la rue ?" avec la sociologue urbaniste Sophie Rouay Lambert le 15 mai. Nous remercions nos ami-e-s du Moulin à café, 9, place de la Garenne, Métro Pernety qui nous accueillent très chaleureusement pour ces réunions.

« Quand les gens sont humains, il faut qu'ils le fassent savoir. » Phrase dite à la réunion avec ATD $\frac{1}{4}$ Monde

Le 31 janvier, nous avons reçu **Olivier Nodé-Langlois d'ATD $\frac{1}{4}$ Monde**, qui a travaillé à la négociation de la loi pour le **Droit au Logement Opposable**

(DALO) et à son suivi. O Nodé-Langlois nous explique la loi DALO et ses enjeux. Depuis le 1^{er} janvier 2008, ont commencé les recours amiable pour les personnes prioritaires, ce n'est qu'en décembre 2008 que commenceront les recours contentieux qui pourront conduire l'état devant le tribunal. Beaucoup de questions restent posées sur l'application de cette loi. Les associations travaillent durement et appellent les citoyens à s'impliquer dans des collectifs au niveau local, comme le fait déjà le Collectif Logement Paris 14^e.

Notre association gagne le Prix Confort de Vie 2007 !

Notre association a concouru au Prix Confort de Vie 2007 de la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité et du Crédit Foncier. Sur 47 dossiers de candidature, ont été décerné 3 premiers prix ex æquo, dont l'un à notre association. Un chèque de 50 000 €, nous a été remis. Cette somme nous permettra d'améliorer les conditions d'accueil des résidents.

Le jury du concours, a analysé les dossiers suivant 2 critères: accessibilité de la réalisation immobilière à tous et respect des exigences de développement durable. Notre projet répondait très précisément à ces 2 critères. Le critère Accessibilité a été évalué à travers une conception architecturale qui

privé l'accessibilité du logement, dans ses parties privatives et communes, des dispositifs innovants, et tout ce qui peut contribuer à l'autonomie des résidents.

Développement durable :

Cette mention intégrait la démarche de responsabilité sociale et de performance économique : mixité sociale, solidarité, réalisme, répercussion sur l'économie locale et sur les politiques d'aménagement du territoire. L'aspect environnemental était pris en compte : bilan énergétique maîtrisé, confort thermique en hiver comme en été sans impact négatif sur l'environnement, matériaux peu polluants, usage des transports en commun.

En attendant la construction, voilà une reconnaissance de notre projet encourageante!



Démarche environnementale :

- Solarisation : l'architecture est considérée comme architecture bioclimatique qui tire profit de la solarisation maximale côté rue des Thermopyles (exposition plein sud, surface vitrée maximum)
- Ventilation naturelle et système de double flux
- Isolation renforcée

- Végétalisation des toits : Système innovant mis au point avec *Sopranature* qui permet des massifs fleuris de pratiquement un mètre sur les toits (lavande, thym le long des coursives du toit du premier étage)

- Matérialisation du projet avec un système de structure béton qui renforce l'inertie thermique

- Récupération de l'eau des toitures dans une citerne pour l'arrosage du jardin résidentiel

- Chantier à faible nuisance (« chantier vert »)

Visite de la pension de famille «les coquelicots»



Notre CA en visite du Coquelicots n octobre 2007 : le repas

Bulletin d'adhésion à l'association



Pension de famille à B-T-P
30, rue Didot 75014 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

.....
Courriel :

J'adhère à l'association Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance et joint un chèque de :€ représentant ma cotisation pour 2007 (10€ minimum).

Signature